Certification Analyse des Pratiques

Supervision d'équipe

Établissements sociaux ; médicaux, sociaux, sanitaires, scolaires

OBJECTIFS DE LA FORMATION

- Mener un groupe de supervision et d'analyse des pratiques
- Connaitre le cadre imparti à cette instance et l'adapter
- Savoir situer l'analyse des pratiques et la supervision dans l'institution où elle se pratique
- Avoir la bonne posture au sein du groupe
- Affiner sa capacité d'écoute
- Connaitre le contexte et l'histoire de cette pratique

PUBLIC VISÉ ET PRÉREQUIS

- Travailleurs sociaux (ES AS)
- Chefs de service, directeurs
- Psychologues
- Enseignants
- Formateurs

Chaque candidature sera préalablement discutée avec le responsable de la formation.
Une expérience professionnelle minimum dans le milieu sera exigée.

OBJECTIFS PÉDAGOGIQUES ET CONTENU DE LA FORMATION

Il est prévu quatre (04) séquences de formations, sur quatre (04) semaines indissociables.

1. Présentation
2. Inventaires des acquis et des attentes de chacun
3. Théories sur le langage, la parole et l'écoute (À partir de S. FREUD, J. LACAN)
4. Le transfert et son maniement (S. FREUD, C. DUMEZIL et « le trait du cas »)
5. Fondements théoriques sur le groupe (Psychothérapie institutionnelle, anthropologie
M. Balint, W. Bion, D. Anzieu, R. Kaes)
6. La question de l'éthique et de la responsabilité à partir de la philosophie et de la psychanalyse.
7. La posture du superviseur et ses avatars, son statut.

8. L'analyse des pratiques et supervision différentes instances possibles et leurs places au sein d'une institution. (Quel rôle au sein d'une équipe de travail ? En fonction du type d'organisation et des pratiques managériales.)
9. Approches pratiques par chaque stagiaire de sa spécificité et mise en situation du groupe de stagiaires. (Supervision du groupe et mise en commun des problématiques individuelles.)
10. Soutien collectif et individuel à la rédaction d'une monographie.

MOYENS PÉDAGOGIQUES, TECHNIQUES ET ENCADREMENTS MIS EN ŒUVRE

Le programme proposé associe un apport théorique ; l'acquisition des savoirs associés à une relation de proximité
avec les stagiaires.
Le recueil des attentes de chacun permet au formateur d'aller rechercher chaque stagiaire ou il en est au plus près de sa
demande et de ses besoins.
Le groupe sera mis à profit pour partager à travers l'expérience de chacun la démarche de recherche. L'analyse des pratiques sera expérimentée dans le groupe avec un intervenant spécifique. Une compétence en analyse des pratiques et une expérience professionnelle approfondie des formateurs permet de travailler de manière interactive avec une appréhension fine des problématiques de terrain. La démarche pédagogique consiste à accompagner les professionnels dans l'élaboration des questions qu'ils se posent (ou qu'ils ne se posent pas) sur leurs pratiques. Le profil de chercheur du formateur responsable du déroulement de la formation lui permet d'actualiser ses connaissances afin de pouvoir proposer à chaque stagiaire des solutions techniques qu'il pourra mettre en place.

MOYENS D'ENCADREMENT

Responsable de la formation **Lydia LEDIG** : Éducatrice spécialisée ; psychanalyste ; formatrice. Intervient en analyse des pratiques (Auteur d'un article dans la revue Santé Mentale sur l'analyse des pratiques).

Divers intervenants sont pressentis pour venir enrichir la formation en tant que professionnels. Ils témoigneront de leurs expériences à une place ou une autre autour de l'analyse des pratiques.

MOYENS PERMETTANT LE SUIVI ET L'APPRÉCIATION DES RÉSULTATS

- Feuilles de présence
- Attestation de présences individuelles
- Questionnaire de satisfaction en fin de formations
- Chaque séquence hebdomadaire donnera lieu à un tour de table oral d'appréciation.
- Un bilan écrit sera rédigé à l'issue de chaque fin de semaine par chacun des intervenants.

- Une monographie sera l'issue des 4 semaines.
- La monographie donnera lieu à une soutenance orale devant un jury de professionnels.

ORGANISATION ET FONCTIONNEMENT DE LA FORMATION

La durée est de quatre (4) semaines à raison de deux (2) semaines par année civile,

Soit quatre (4) fois trente-cinq heures (35H) qui est égal à cent quarante heures (140H). Quatre (4) fois cinq (5) jours de neuf heures (9H) à douze heures (12H) et de treize heures à dix-sept heures (13H-17H).